Groupe de travail en petite enfance

May 5, 2021

Le budget de 2021 est l'aboutissement de décennies d'efforts inlassables et soutenus déployés par nombre d'intervenants afin de faire reconnaître les bienfaits de l'éducation à la petite enfance pour chaque enfant canadien ainsi que l'importance de la garde des jeunes enfants pour soutenir les familles.

Les investissements de 30 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2021-2022 et de 9,2 milliards par année par la suite amèneront la contribution annuelle du gouvernement fédéral à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants à parité avec celle des provinces et des territoires. Ces sommes comprennent 2,5 milliards de dollars destinés à l'élargissement et à l'amélioration des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants offerts aux familles autochtones.

Saluant les bases jetées par le Québec, le gouvernement fédéral s'est engagé à travailler en partenariat avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour réaliser des progrès considérables vers des systèmes de qualité, gérés par le secteur public, qui favorisent l'apprentissage et le mieux-être des jeunes enfants et qui fonctionnent pour les familles. L'engagement envers le maintien du financement fédéral est un élément crucial d'une collaboration fructueuse. Le processus est déjà en place par l'entremise du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des accords bilatéraux avec les provinces et les territoires, de l'accord asymétrique avec le Québec ainsi que du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones et des accords connexes conclus avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Nous félicitons le gouvernement fédéral de :

- Reconnaître que l'éducation à la petite enfance est tout aussi importante pour le développement tout au long de la vie que l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire : elle contribue au mieux-être social et affectif, augmente les taux de diplomation, favorise le bien-être tout au long de la vie et accroît les revenus gagnés sur toute une vie;
- Souligner que les éducateurs et les éducatrices à la petite enfance sont « au cœur du système » et en sont les gages de qualité;
- Projeter d'étendre l'accès principalement par l'intermédiaire de fournisseurs de services de garde du secteur public et sans but lucratif;
- S'engager à rendre des comptes et, conscient que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants est une compétence provinciale, à collaborer avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour établir une base de référence solide de données communes accessibles au public permettant de mesurer les progrès, de rendre des comptes aux Canadiens et de contribuer à l'amélioration continue des systèmes;
- Comprendre que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants joueront un rôle vital dans la relance économique au lendemain de la pandémie et par la suite.

Le Canada fait ainsi une avancée majeure, audacieuse et ambitieuse. En tant que groupe de fondations déterminées à veiller à ce que tous les enfants aient accès à des services d'éducation et de garde à la petite enfance abordables et de qualité partout au Canada, nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec d'autres à la concrétisation de cette vision.

Les membres du Groupe de travail des fondations sur la petite enfance

Atkinson Foundation
Fondation Lucie et André Chagnon
Jimmy Pratt Foundation
Lawson Foundation
Lyle S. Hallman Foundation
Margaret and Wallace McCain Foundation Inc.
The J.W. McConnell Foundation
The Muttart Foundation